

Communiqué aux médias

Zweisimmen, le 8 mai 2019

Helvetia soutient la forêt protectrice dans l'Oberland bernois

Les forêts protectrices de l'Oberland bernois ont été fortement endommagées à la suite de plusieurs intempéries. Avec son projet actuel de forêt protectrice, Helvetia intervient dans l'Oberland bernois où elle plante 10 000 arbres en collaboration avec l'Office de la forêt du Canton de Berne. Les espaces dévastés doivent ainsi être replantés dans près de 30 zones de reforestation.

Que de nombreuses zones de l'Oberland bernois soient habitables et accessibles, on le doit en grande partie à la forêt protectrice. «Près des trois quarts des 70'000 ha de forêt de l'Oberland bernois remplissent une fonction de protection contre les avalanches, chutes de pierres, glissements de terrain, laves torrentielles ou hautes eaux», souligne Michel Brügger de l'Office des forêts du Canton de Berne (OFOR). Mais en 2018, ces forêts protectrices ont été fois touchées par plusieurs tempêtes. C'est la raison pour laquelle Helvetia, pour la deuxième fois déjà après 2012, plante des arbres dans la région. L'OFOR a défini 30 sites pour lesquels cette reforestation sera d'une grande utilité.

Exemples: Boltigen – Lenk – Beatenberg – Oberried

- Le **Büelenwald** dans la commune de Boltigen au Simmental protège une voie de communication ainsi que le Weiler Ried des avalanches et chutes de pierres. Depuis l'ouragan Lothar (1999), l'attaque de bostryches qui a suivi et les tempêtes de 2018, sa fonction de protection est très limitée. Afin de gagner du temps et pour optimiser le mélange d'essences dans la perspective du changement climatique, des aulnes, des sapins blancs, des mélèzes et des érables sycomores sont plantés dans le Büelenwald.
- Dans le **Steiweidli** à Lenk des douglas ont été plantés à titre d'essai comme réponse au changement climatique.
- A **Schmocken**-Beatenberg d'importants dégâts ont été causés par la tempête Burglind en 2018. Les nouveaux arbres assurent une protection contre les glissements de terrain.
- A **Spycheren** Oberried, des cerisiers ont été plantés pour détourner les animaux sauvages des essences principales. Cela réduit les dommages dus au broutage et améliore l'habitat de la faune.

«Nous sommes heureux d'avoir pu contribuer par notre engagement à la diversification et au rajeunissement de la forêt protectrice dans l'Oberland bernois et d'avoir pu ainsi apporter notre contribution à la protection de la population et de l'infrastructure existante. Les forêts protectrices jouent un rôle de prévention des dommages et, en tant qu'assureur, cela nous correspond très bien» souligne Reto Keller, responsable prévoyance privée Suisse et membre de la direction du groupe Helvetia.

Avec la classe dans la forêt protectrice

Les forêts protectrices sont particulièrement importantes pour les générations futures, car il faut des décennies pour qu'elles déploient leurs effets. C'est la raison pour laquelle Helvetia Patria Jeunesse apporte son soutien aux écoles qui souhaitent organiser des excursions dans ces forêts. A cette occasion, les écolières et écoliers pourront prendre conscience de la fonction et surtout de l'importance de cette forêt protectrice. Les demandes de soutien doivent être adressées à www.kiknet-helvetia.org/schulreisetipp-schutzwaldexkursion.

Dix francs pour un arbre à son nom.

Pour soutenir la forêt protectrice, il est possible d'acheter un passeport arbre Helvetia, d'une valeur de CHF 10. Pour chaque passeport, un arbre supplémentaire est planté dans une parcelle spécifique de l'une des zones soutenues. Des informations à ce sujet et sur l'engagement pour la forêt protectrice sont disponibles en ligne sous www.helvetia.ch/schutzwald.

Légendes photos:

Photo 1: Michel Brügger, service des forêts du canton de Berne; Nathalie von Siebenthal, athlète; Hans Peter Gerber, agent général Helvetia Thun; LizAn Kuster, Helvetia marraine de la forêt protectrice; Reto Keller, responsable prévoyance privée Suisse et membre de la direction du groupe Helvetia (de gauche à droite)

Photo 2: Michel Brügger, service des forêts du canton de Berne; Hans Peter Gerber, agent général Helvetia Thun (debout); Nathalie von Siebenthal, athlète (agenouillée)

Photo 3: Nathalie von Siebenthal, athlète; Andreas Schweizer, forestier à Boltigen; Michel Brügger, service des forêts du canton de Berne (agenouillés)

Photo 4: Andreas Schweizer, forestier à Boltigen; Michel Brügger, service des forêts du canton de Berne; Nathalie von Siebenthal, athlète; Hans Peter Gerber, agent général Helvetia Thun; Andreas Lötscher, service des forêts du canton de Berne (de gauche à droite)

Le communiqué de presse est disponible sur le site www.helvetia.ch/media.

Pour de plus amples informations, veuillez-vous adresser à:

Roswitha Thurnheer
Senior Manager Corporate Communications & PR

Téléphone: +41 58 280 50 33
media.relations@helvetia.ch
www.helvetia.ch

À propos du groupe Helvetia

Le groupe Helvetia est né de la fusion de différentes compagnies d'assurances suisses et étrangères acquises au fil de ses 160 ans d'existence et est devenu un groupe d'assurances international prospère. Le groupe Helvetia compte actuellement des succursales en Suisse et, dans le domaine de marché Europe, en Allemagne, en Italie, en Autriche et en Espagne. Dans le domaine de marché Specialty Markets, il est présent en France et, à travers une sélection de pays, dans le monde entier. Enfin, le groupe Helvetia organise une partie de ses activités d'investissement et de financement par le biais de filiales et de sociétés de gestion de fonds au Luxembourg. Le groupe a son siège principal à Saint-Gall, en Suisse.

Actif dans les domaines de l'assurance vie et non-vie, le groupe Helvetia offre de plus des couvertures sur mesure dans les Specialty Lines et en réassurance. Son activité vise en priorité la clientèle privée ainsi que les petites, moyennes et grandes entreprises. La compagnie emploie quelque 6 600 collaborateurs et fournit des prestations de service à plus de 5 millions de clients. Avec un volume d'affaires de CHF 9,07 milliards, Helvetia a réalisé en 2018 un résultat IFRS après impôts de CHF 431 millions. Les actions nominatives d'Helvetia Holding s'échangent à la Bourse suisse SIX Swiss Exchange sous le code HELN.

Exclusion de responsabilité

Le présent document a été rédigé par le groupe Helvetia et ne peut être copié, modifié, offert, vendu ou remis de toute autre façon à des tiers sans son consentement. La version en langue allemande du document fait foi. Les versions du document dans d'autres langues sont fournies uniquement à des fins d'information. Tous les efforts raisonnables ont été entrepris afin de garantir que les informations exposées sont exactes et que les opinions émises sont justes et raisonnables. Les informations ou statistiques tirées d'une source externe ne doivent pas être interprétées comme ayant été adoptées ou avalisées par le groupe Helvetia. Ni le groupe Helvetia, ni aucun de ses organes, employés dirigeants, collaborateurs et conseillers, ni aucune autre personne, ne peuvent être tenus responsables des pertes découlant de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, de l'utilisation de ces informations. Les faits et informations se trouvant dans le présent document sont aussi actuels que possible, et peuvent être modifiés ultérieurement. Ni le groupe Helvetia, ni aucun de ses organes, employés dirigeants, collaborateurs, conseillers ou toute autre personne ne répondent de manière expresse ou tacite de l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations figurant dans le présent document.

Le présent document peut contenir des projections ou d'autres déclarations prospectives en rapport avec le groupe Helvetia, qui par nature recèlent des incertitudes et des risques, tant généraux que particuliers; il est possible que des prédictions, prévisions, projections ou autres contenus implicites ou explicites dans les déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous mettons en garde contre le fait qu'un certain nombre de facteurs importants peuvent entraîner des écarts considérables entre les résultats réels et les plans, objectifs, attentes, estimations et intentions exprimés dans ces déclarations prospectives. Font partie de ces facteurs: (1) les changements des conditions économiques générales, en particulier sur les marchés sur lesquels nous opérons; (2) l'évolution des marchés financiers; (3) les fluctuations des taux d'intérêt; (4) les fluctuations des taux de change; (5) les modifications de lois et d'ordonnances, y compris les modifications de normes et pratiques comptables; (6) les risques associés à la mise en œuvre de nos stratégies commerciales; (7) la fréquence, l'importance et l'évolution générale des sinistres assurés; (8) l'évolution de la mortalité et de la morbidité; (9) les taux de renouvellement et d'annulation des polices ainsi que la

(10) réalisation d'économies d'échelle et d'effets de synergie. Dans ce contexte, nous vous signalons que la liste des facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Lors de l'évaluation de déclarations prospectives, vous devriez examiner avec soin les facteurs précités ainsi que d'autres incertitudes. Toutes nos déclarations prospectives sont basées sur les informations dont disposait le groupe Helvetia à la date de leur publication, et le groupe Helvetia ne s'engage aucunement à les mettre à jour, sauf disposition impérative du droit en vigueur.